



Conditions d'application de l'offre exceptionnelle à l'occasion de la Fêtes des Mères :

1 entrée achetée = 1 entrée offerte, pour effet immédiat

Pour profiter de cette offre, c'est très simple !!
Il suffit de vous présenter à l'accueil en disant le
code "Fêtes des Mères"

Valable pour 2 ou plusieurs entrées achetées
simultanément en caisse et pour effet immédiat,
du 24 mai au 5 juin 2016.

L'entrée la moins chère est offerte.

Non cumulable avec d'autres promotions ou réductions de prix, type Tarif nounou,
Carte Synergie ou Jumeaux et +



Des exemples ?

- vous venez avec 2 enfants de + de 2 ans : vous ne payez qu'une entrée soit 10€. Grenadine vous offre l'équivalent de 10€.
- vous venez avec 4 enfants de + de 2 ans : vous ne payez que 2 entrées, soit 20€. Grenadine vous offre l'équivalent de 20€.
- vous venez avec 3 enfants, dont 1 de moins de 2 ans, les 2 autres de + de 2 ans : vous ne payez que les 2 entrées des grands, Grenadine vous offre l'équivalent de 5 €.
- vous venez avec 4 enfants, dont 1 de moins de 2 ans, les 3 autres de + de 2 ans : vous ne payez que les 2 entrées des grands, Grenadine vous offre l'équivalent de 15 €.
- vous venez avec 4 enfants, les 4 de + de 2 ans, et vous avez la carte Synergie : vous ne payez que les 2 entrées des grands soit 20 € (car l'offre n'est pas cumulable avec les autres réductions de prix), Grenadine vous offre l'équivalent de 20 €.

Des questions sur votre cas concret ? N'hésitez pas à m'interroger par mail ou tel.
A bientôt !!